



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande d'engagement d'un-e patrouilleur-euse scolaire adulte au collège primaire de Gorgier

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le comité d'école du collège primaire a mis en place depuis la rentrée scolaire, après les vacances de Pâques 2021, une surveillance des passages piétons par des patrouilleur-euse-s scolaires issu-e-s des élèves du collège des classes 8H et 9H. Dès lors, une vingtaine d'élèves se relayent quatre fois par jour pour surveiller les passages piétons à la rue du Centre.

Il s'avère que le passage piéton double à la hauteur de la rue de la Foulaz 1 et de la rue du Centre 19 (voir orthophoto ci-dessous) est trop dangereux pour être surveillé par des enfants.



Il s'agit néanmoins d'un passage très fréquenté, notamment par les enfants qui arrivent depuis la rue de la Foulaz.

2. Description du projet

Comme à Bevaix, le Conseil communal propose l'engagement d'un-e patrouilleur-euse scolaire adulte pour la prise en charge de la surveillance de ce carrefour.

3. Aspect financier

L'engagement d'une personne adulte pour 0,2 EPT en classe 1 correspond à un montant de CHF 13'000.- par année, soit un montant brut de CHF 1'000.- par mois (treize fois). Cette dépense sera imputée dans le compte salaire du chapitre **2192 « Ecoles obligatoires, autres charges »**. Les charges sociales de l'employeur sont estimées à 11%.

4. Calendrier

En cas d'accord par votre autorité, l'engagement d'un·e patrouilleur·euse adulte se fera au 1^{er} janvier 2022.

5. Conclusion

La commission financière a été consultée le 22 novembre 2021 et a préavisé favorablement à l'unanimité la présente demande.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil général d'accepter l'engagement d'un·e patrouilleur·euse scolaire afin d'assurer la sécurité des enfants du collège primaire de Gorgier sur le passage piéton précité.

St-Aubin-Sauges, le 24 novembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Hassan Assumani
Le chef du dicastère, Thierry Pittet

